

Demande d'autorisation d'extraction sans bail (ASB) du sable et du gravier en cas de sinistre

SECTION 1 IDENTIFICATION

1.1 REQUÉRANT (Personne physique)

Nom	Prénom	Date de naissance	N° d'intervenant
Adresse (numéro, rue, route rurale ou case postale)		App.	Ville, village ou municipalité
Province	Pays	Code postal	Téléphone (domicile)
Télécopieur	Adresse de courrier électronique		

1.2 TITULAIRE DE L'AUTORISATION SANS BAIL

Nom de l'entreprise		N° de matricule (NEQ)	N° d'intervenant	%
<input type="checkbox"/> ENTREPRISE				
ou	Nom	Prénom	Date de naissance	N° d'intervenant
<input type="checkbox"/> PARTICULIER				
Adresse (numéro, rue, route rurale ou case postale)		App.	Ville, village ou municipalité	
Province	Pays	Code postal	Téléphone (domicile)	Téléphone (bureau)
Télécopieur	Adresse de courrier électronique			

1.3 ADRESSE DE CORRESPONDANCE (Si différente de celle du titulaire)

Nom	Prénom	Date de naissance	N° d'intervenant
Adresse (numéro, rue, route rurale ou case postale)		App.	Ville, village ou municipalité
Province	Pays	Code postal	Téléphone (domicile)
Télécopieur	Adresse de courrier électronique		

SECTION 2 LOCALISATION DU TERRAIN VISÉ

(Tous les champs sont obligatoires.)

Nom du canton, de la paroisse ou de la seigneurie

Rang

Lot

Bloc

Carte SNRC :			
Nouvelle exploitation?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non*	* Si « Non », n° du site MRNF : (ex. : 22A05-003)
Coordonnées UTM NAD 1983 :		Est	Nord
			Zone n°

SECTION 3 RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'EXPLOITATION

Votre référence (facultatif) :

(Tous les champs sont obligatoires.)

Date de fin* de l'exploitation :		* La durée de l'autorisation ne peut excéder un an.	
Exploitant(s) actuel(s) :	Extraction prévue : <input type="checkbox"/> tm ou <input type="checkbox"/> m ³		
Substance(s) visée(s) : <input type="checkbox"/> Sable <input type="checkbox"/> Gravier			
Usage(s) : <input type="checkbox"/> Construction et réfection de chemin ou route <input type="checkbox"/> Construction ou réfection de ponceau ou pont <input type="checkbox"/> Autres (précisez) : _____			

SECTION 4 DOCUMENTATION À JOINDRE

- Un document décrivant la nature du sinistre
- Une carte à l'échelle de 1:5 000 montrant le site d'extraction
- Le paiement de 791,00 \$

Obligations

Conformément à l'article 155 de la Loi sur les mines, le bénéficiaire doit transmettre un rapport d'extraction annuel faisant état des quantités extraites et payer les redevances qui y sont associées (à moins d'en être exempté).

Le bénéficiaire doit respecter les normes d'exploitation prévues, selon ce cas, au Règlement sur les carrières et sablières (RLRQ, c. Q-2, r.7.1) ou au Règlement sur l'aménagement durable des forêts du domaine de l'État (RLRQ, c. A-18.1, r.0.01).

À la fin de l'autorisation, le bénéficiaire doit transmettre une carte détaillée dont l'échelle n'est pas inférieure à 1:5 000 indiquant les coordonnées UTM NAD 83 du périmètre des limites de l'aire ayant fait l'objet de l'exploitation.

Dans un délai d'un an à compter de la fin de l'autorisation, le bénéficiaire doit procéder à la restauration du site, conformément aux normes de restauration prescrites auxdits règlements, et fournir des photos couleur du site après la remise en état des terrains.

En accordant son autorisation, la MRC des Laurentides peut imposer d'autres conditions qu'il juge à propos (volume, durée, redevances, etc.).

SECTION 5 DÉCLARATION DU RESPONSABLE

Les renseignements sont recueillis aux fins d'application des lois, des règlements et des programmes sous l'autorité du ministre des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF), étant propriétaire des lieux. Ceux-ci seront utilisés par la MRC des Laurentides qu'aux fins de la gestion de la présente demande.

Je déclare avoir pris connaissance des informations au recto et au verso du formulaire, je consens librement et tacitement à fournir mes renseignements personnels pour les fins de la gestion de la présente demande et confirme que ceux-ci sont exacts.

DATE :

SIGNATURE :

Je désire effectuer le paiement à partir du solde de compte de l'intervenant

Important

- Si transmission par télécopieur ou par courriel, les originaux ne doivent pas être transmis par la poste.
- Aucune demande ne sera analysée avant que le paiement soit effectué.
- Il est interdit de fournir des données bancaires (carte de crédit) sur ce formulaire.

Adresse de retour : MRC des Laurentides
1255, chemin des Lacs
Mont-Blanc QC J0T 2G0
amenagement@mrcclaurentides.qc.ca

Téléphone : 819-425-5555
Télécopieur : 819-688-6590